

QUESTIONS - REPONSES

Dans les nouveaux programmes l'enseignement du français est pensé comme un des lieux majeurs de la formation à la réflexion personnelle et à l'affirmation d'un jugement personnel.

1- QUELLE PROGRESSION SUR LES TROIS ANNEES DE FORMATION ?

✗ QUELLE PROGRESSION DANS LES OBJETS D'ETUDE ?

En Seconde, il s'agit de se situer personnellement, en tant qu'individu, dans son époque et par rapport aux pairs. « Des goûts et des couleurs, discutons-en » permet d'élaborer et d'approfondir son jugement et ses goûts en tenant compte du contexte de production d'une œuvre ou de l'opinion des pairs du présent ou du passé (notion de « génération »). « Construction de l'information » amène l'élève à s'interroger sur la manière dont il comprend le monde contemporain et à mettre en perspective le discours médiatique. « Parcours de personnages » invite l'élève à se décentrer en expérimentant des situations (émotions, comparaisons, continuités) à travers des personnages de fiction, à interroger son identité en la confrontant à d'autres possibles.

En Première, il s'agit d'enrichir sa réflexion individuelle en la confrontant à celle d'écrivains, scientifiques et artistes contemporains ou du passé. « Du côté de l'imaginaire » enrichit l'imaginaire en le faisant dialoguer avec celui des artistes. « L'Homme face aux avancées scientifiques : enthousiasmes et interrogations » aide l'élève à penser les grandes questions de notre époque en s'enrichissant de discours d'experts. « Les Philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice » s'inscrit dans la même logique : la réflexion personnelle se complexifie en la confrontant aux pensées et démarches argumentatives de philosophes du passé.

En Terminale, il s'agit de dépasser son individualité pour raisonner en tant qu'être humain. La parole, définie comme l'utilisation qu'un sujet fait de la langue, est au cœur de la nature humaine. « La parole en spectacle » permet de réfléchir à l'usage de la parole et à son efficacité en fonction des situations de communication dans lesquelles elle s'inscrit. « Identité et diversité » est l'occasion d'aller au-delà d'une manière de penser propre à un individu, un groupe, un milieu social, une époque, une civilisation en la confrontant à d'autres conceptions de l'être humain. « L'Homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts » invite à dépasser l'approche des œuvres d'un point de vue purement personnel pour en faire le creuset d'une réflexion sur soi-même et l'humanité.

✗ QUELLE PROGRESSION DANS LES COMPETENCES TRAVAILLEES ?

| Compétences | Seconde Professionnelle | Première Professionnelle | Terminale Professionnelle |
|---|--|--|---|
| Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte d'une lecture, d'un événement. - Exprimer une émotion, un jugement. | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les idées d'un texte ou d'un discours, pouvoir les reformuler en prenant en compte différents points de vue. - Exprimer une opinion avec conviction. | <ul style="list-style-type: none"> - Confronter son discours aux valeurs universelles, s'impliquer dans son propos en l'organisant et en acceptant la contradiction. - Organiser sa pensée dans un débat. |
| Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte d'une émotion, exprimer un ressenti, une prise de position. | <ul style="list-style-type: none"> - Résumer, reformuler. - Rédiger un texte à contraintes. - Exprimer une opinion | <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et prendre en compte la visée d'un texte ou le discours d'autrui. |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | | en la justifiant et en tenant compte d'autres opinions. | - Produire une argumentation de type délibératif. |
| Devenir un lecteur compétent et critique | - Repérer les caractéristiques et les évolutions d'un personnage, d'une production artistique. - Distinguer l'objectif du subjectif. | - Hiérarchiser, comprendre, reformuler, interpréter des informations et des idées dans des discours variés. | - Analyser, interpréter et mettre en relation des prises de position à différentes époques, dans différents lieux, dans différents discours. |
| Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle | - S'interroger sur un contexte de production et de réception d'une œuvre ou d'une information, en comprendre le projet, en construire une appréciation. | - Mettre en relation des œuvres de différentes époques, les confronter et comprendre ce qu'elles nous disent du monde. | - Comprendre ce que des œuvres nous disent de questions universelles et mesurer la visée des formes littéraires ou artistiques employées. |

Il s'agit donc de construire progressivement des compétences argumentatives au travers de lectures et de productions variées. Chacun des objets d'étude est accompagné, dans le programme, de trois questions qui participent à l'élaboration de la progression. De la première question (réactions premières des élèves) à la troisième question (élargissement) se dessine un parcours de réflexion, qui met en tension "je" et "les autres", le présent et le passé, l'ici et l'ailleurs.

En Seconde, la place du « je » est centrale. L'élève sortant du collège progresse dans l'expression de ses goûts, s'empare d'une information de manière raisonnée ou se nourrit du parcours d'un personnage. On peut s'appuyer sur les connaissances et les savoir-faire (les capacités) de l'élève en construisant une progression dont le premier objectif est de dépasser les préjugés, les assertions brutales, pour aborder des positions plus raisonnées. À partir d'une émotion, d'un ressenti : « j'aime », « je n'aime pas », on s'entraîne d'abord à justifier son opinion. Par exemple : « le jazz est né à telle époque, à tel endroit, pour telles raisons. Celles-ci ne me semblent plus correspondre aux attentes des jeunes d'aujourd'hui pour construire leurs revendications » ou « je préfère la poésie à la peinture, premier exemple, deuxième exemple, troisième exemple. Donc, je préfère la poésie à la peinture ». Il s'agit ensuite de s'entraîner à enchaîner et organiser plusieurs arguments, enfin à prendre en compte ce que d'autres expriment et à construire un jugement plus élaboré à travers un échange d'opinions. Tenir compte du point de vue de l'autre, modifier son jugement en fonction des arguments adverses, est en effet central dans tout travail sur l'argumentation. À partir des différentes questions qui organisent la réflexion menée autour des objets d'étude de Seconde, l'élève apprend à prendre de la distance avec son ressenti, à le nuancer, à consulter, à intégrer les jugements des pairs, et à transformer un jugement souvent péremptoire en une opinion plus élaborée et nuancée. En Seconde, l'objectif majeur est de faire passer du ressenti à la thèse.

En Première, il s'agit de passer du « je » au « nous ». Le sujet s'implique de manière consciente dans ce qu'il dit et le défend. Cette démarche relève de la conviction et de l'engagement et suppose donc la prise en compte de l'acceptation du risque encouru. Par exemple, « voici ce que je pense de telle question, je m'appuie sur un premier argument, un deuxième argument (supérieur au premier) puis un troisième argument (supérieur au deuxième) : ai-je convaincu ? » L'apprentissage de l'argumentation passe par l'identification et la prise en compte, sur un sujet donné, de diverses positions. Qui sont les tenants de la première thèse et que disent-ils ? Que rétorquent les tenants de la thèse opposée ? Un

tel apprentissage va de pair avec un travail sur la valeur des arguments, ainsi que sur les différents connecteurs et sur la négation polémique. Il prend appui sur le travail mené autour du fonctionnement de la contre argumentation, car prendre en compte le point de vue d'autrui ne signifie pas l'adopter. Ainsi, pour refuser en argumentant, il faut tout d'abord délimiter, borner l'objet du débat avec précision. Il est nécessaire ensuite de cerner clairement son propre point de vue puis de le mettre en relation avec celui que défend son interlocuteur. Cela demande de se projeter dans le point de vue de l'autre, d'identifier l'opinion qu'il défend, de concevoir les arguments dont il dispose à l'appui de cette opinion différente. Il s'agit également d'étudier les arguments dont on dispose soi-même pour défendre son opinion, d'enrichir sa réflexion par des lectures, de trier, hiérarchiser ces arguments pour ne garder que ceux qui dialogueront avec ceux de l'interlocuteur et qui permettront de réfuter son point de vue. Il est donc nécessaire, pour produire un texte efficace, d'anticiper, de planifier et d'organiser son raisonnement en tenant compte des arguments de l'autre. La réflexion ne se situe plus seulement par rapport aux pairs mais prend en compte les discours d'experts contemporains (*L'homme face aux avancées scientifiques...*) ou plus anciens (*Les philosophes de Lumières et le combat contre l'injustice*). En Première, l'objectif majeur est de défendre une position en prenant en compte le point de vue d'autrui.

En Terminale, il s'agit de passer du « nous » à « l'Homme ». Le raisonnement tend à l'universel, prend en compte les valeurs collectives. Il relève de la délibération, c'est à dire d'une prise de position personnelle, de la défense cohérente d'un point de vue, sans passer sous silence le point de vue d'autrui, menant à une conclusion dans laquelle l'avis du scripteur/locuteur doit être nettement exprimé. On entre dans les contraintes de la délibération lorsqu'on doit faire la preuve de sa capacité à expliquer, argumenter, illustrer sans destinataire particulier, lorsqu'il ne s'agit pas seulement de convaincre et de persuader mais surtout de développer un discours fondé en raison sur un problème de société, et d'arrêter un choix personnel *dans une réflexion qui échappe au couple vrai / faux*. Une production écrite ou orale s'inscrit dans le champ de la délibération lorsque le sujet d'écriture demande une prise de position qui n'est pas centrée sur le destinataire. La réflexion se situe donc au niveau de l'universel que ce soit à travers la dimension philosophique de la littérature et des arts (« L'homme et son rapport au monde »), la prise en compte de la diversité humaine (« Identité et diversité ») ou l'interrogation sur les ressorts fondamentaux de la parole (« La parole en spectacle »). En Terminale, l'objectif majeur est de prendre une position personnelle en tant qu'être humain et plus seulement comme individu.

2- LES SUJETS DU BACCALAUREAT

✗ COMMENT SONT CONSTITUES LES CORPUS DANS LES ANNALES ZERO ?

Le premier sujet est référé à l'objet d'étude « La parole en spectacle ». Il propose deux textes – un extrait de *Naissance d'un pont* de Maylis de Kerangal publié en 2010 et un autre tiré de *Germinal* d'Émile Zola (1885) - mis en relation avec une photographie de Willy Ronis de 1938. Tous trois abordent la mise en spectacle de la parole dans une situation de conflit social.

Il s'agit d'un exemple de la manière dont sont constitués les supports de sujets de baccalauréat tels que le B.O. l'a définie : « un corpus de textes et documents (2 à 3) référé à l'un des objets d'étude de l'année de terminale. » La référence à l'objet d'étude dans lequel s'inscrit le sujet est toujours explicitement indiquée. Le corpus peut comporter deux ou trois textes (littéraires ou non littéraires), un texte et une image, deux textes et une image voire un texte et deux images. Les longueurs peuvent être très différentes : quelques lignes pour la citation de Boris Cyrulnik dans le sujet 6, une quarantaine de lignes pour l'extrait d'Amin Maalouf dans le sujet 4.

Le corpus peut réunir des textes et images de sources différentes ou constituer un ensemble d'extraits appartenant à une seule œuvre. C'est par exemple le cas du sujet s'appuyant sur *Une Femme* d'Annie Ernaux, qui propose deux extraits de cette seule œuvre. Il s'agit de rappeler que la préparation au baccalauréat ne se limite pas à un apprentissage du travail sur des groupements de textes mais implique également l'étude de trois œuvres sous forme intégrale ou à travers un parcours de lecture.

Les supports constituant un corpus ont un lien entre eux au-delà de l'objet d'étude auquel ils sont référés. Ces liens peuvent être thématiques (la grève, donc, pour ce sujet 1, la relation aux origines dans le sujet 4) et/ou formels (textes réalistes dans le sujet 1, extraits d'une seule œuvre dans le sujet 3). Ces supports peuvent se compléter ou s'opposer.

Conformément à l'esprit des programmes et à la logique des questions qui accompagnent chacun des objets d'étude, les corpus sont construits de manière à permettre aux candidats de se confronter aux questionnements, « aux idées, aux valeurs, aux sentiments qui ont marqué la pensée humaine » à travers la lecture de textes et œuvres iconographiques littéraires et non littéraires. Ils font ainsi dialoguer des œuvres référées aux champs littéraires inscrits dans les objets d'étude avec d'autres œuvres plus anciennes ou très contemporaines. Dans le sujet 1, par exemple, le texte extrait de *Naissance d'un pont*, qui s'inscrit dans l'immédiat contemporain, est mis en relation avec un texte d'Emile Zola du XIX^e siècle afin de s'interroger sur les continuités et les ruptures dans la manière de mettre en spectacle la parole dans une grève mais aussi sur les outils littéraires propres à leur époque par lesquels les auteurs s'inscrivent dans un registre réaliste.

Le corpus étant un des éléments à partir desquels le candidat est invité à développer sa réflexion dans le développement argumenté final, la dimension de la littérature et des autres formes d'expression comme « creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi » est fortement affirmée.

Le deuxième sujet est également référé à l'objet d'étude « La parole en spectacle » et propose deux supports textuels : un article de presse et un extrait de roman contemporain – le même que dans le précédent sujet. Ces deux textes, de longueur moyenne (une soixantaine de lignes au total) présentent un lien thématique. Ils abordent tous deux la mise en spectacle de la parole lors d'une réunion de travail et montrent comment cette parole, appuyée par les outils de communication qu'elle emploie (ordinateur, diaporama, écran mural, cartes, zappette...) s'inscrit dans une démarche d'efficacité et de persuasion.

✘ QUE SIGNIFIE « PRESENTER UN CORPUS » ?

La question est une question qu'on retrouve dans chaque sujet et fait directement référence au B.O. : « Présentation du corpus ». Le candidat rédige quelques lignes (de 3 à 6 environ) pour présenter les relations que les documents proposés dans le corpus entretiennent entre eux.

On attend du candidat qu'il sache dégager l'unité, les dissonances ou les échos présents dans les supports en lien avec l'objet d'étude auquel ils sont référés ainsi qu'avec les trois interrogations qui orientent la réflexion : pour le sujet 2, par exemple, « Dans le dialogue, utilisons-nous seulement des mots ? » ; « Comment la mise en spectacle de la parole fait-elle naître des émotions (jusqu'à la manipulation) ? » ; « Qu'apporte à l'homme, d'hier et d'aujourd'hui, la dimension collective de la mise en spectacle de la parole ? »

On peut s'interroger sur la manière dont la question est rédigée :

- Présenter ne signifie pas décrire ou énumérer.
- Corpus suppose qu'il y ait prise en compte de l'ensemble des supports.
- 3 à 6 lignes : la consigne oblige à la concision.
- « En mettant en relation les textes 1 et 2 » sera l'élément de guidance pour la présentation.

Que s'agit-il de faire ressortir ? Dans le sujet n° 2 :

- la mise en spectacle d'une parole réalisée dans le cadre professionnel,
- appuyée par un/des outil(s) qui contribue(nt) à la mise en spectacle de la parole,
- qui produit un effet sur l'auditoire : catharsis et autorité,

et qui conduit à une réflexion en lien avec l'objet d'étude et les capacités, connaissances et attitudes qu'il développe :

- Capacités : comprendre comment la mise en scène de la parole contribue à son efficacité ; situer la visée d'une parole dans son contexte ; analyser une scène (de théâtre) en saisissant sa dimension scénique.
- Connaissances : lexique de la parole et des discours ; les procédés de l'éloquence ; les procédés de soulignement et d'effacement du discours.
- Attitudes : être conscient des codes culturels et des usages sociaux du langage. Mesurer les pouvoirs de la parole.

Qu'attend-on du candidat ? Il ne s'agit donc pas que le candidat décrive le corpus en énumérant la nature des documents, le genre auquel ils appartiennent, le nom des auteurs mais qu'il en fasse saillir la problématique (au sens étymologique du verbe « présenter » : *mettre en présence, en avant*) et qu'il l'explique.

Cette question est toujours guidée pour aider le candidat dans sa lecture et orienter sa réflexion et éviter qu'il ne s'attache à un inventaire. Elle vise à faire émerger :

- l'unité du corpus (Cf. sujet 1 : « en montrant sur quoi se fonde son unité »),
- les échos entre les différents supports (Cf. sujet 2 : « en mettant en relation les textes 1 et 2 » ; sujet 4 : « les points communs et les différences dans la réflexion des deux auteurs »),
- sa cohérence, sa continuité (Cf. sujet 3 : « le projet d'écriture d'Annie Ernaux dans ce livre qu'elle consacre à sa mère »),
- la réflexion suscitée par le corpus (Cf. sujet 5 : « leur unité de réflexion et d'enseignement » sujet 6 : « en distinguant quel type de réaction chacun des auteurs prône »).

Il est intéressant de mener une réflexion sur ce que c'est que *présenter un corpus*. On n'attend pas du candidat qu'il présente la nature des documents... même si cela peut être parfois intéressant : si deux textes évoquent le même sujet mais à deux époques nettement différentes, il peut être intéressant de le noter ; s'ils le font en appartenant à des genres littéraires différents, il peut être intéressant de le noter ; il n'y a donc pas de règle à appliquer mécaniquement, mais une réflexion à mener sur les éléments significatifs, porteurs de sens, du corpus.

Les professeurs ont à faire réfléchir les élèves sur l'intérêt des informations à relever sans présenter comme obligatoires la mention « titre, source, date, thème, auteur », car on arrive vite à 6 lignes et ce n'est pas ce que l'on attend. La nouveauté de l'exercice rend difficile son appropriation mais c'est le premier exercice que certains de nos élèves vont retrouver deux années plus tard en BTS dans l'exercice de synthèse. Donc il s'agit d'un exercice ouvert. Les professeurs auront à travailler sur la capacité « présenter un corpus ».

✗ QUELLES QUESTIONS D'ANALYSE ET D'INTERPRÉTATION ?

L'évaluation des compétences de lecture s'effectue d'abord dans l'exercice de présentation du corpus, ensuite à travers les questions d'analyse et d'interprétation.

Le B.O. précise que « le candidat analyse un ou deux effets d'écriture et en propose une interprétation ».

En parcourant l'ensemble des sujets proposés dans les annales zéro, on constate que deux questions (d'analyse et d'interprétation) sont toujours posées. Bien entendu, cela n'interdit pas un sujet ne proposant qu'une seule question d'analyse et d'interprétation.

Les questions portent sur l'ensemble des textes et documents ou sur un seul de ces textes et documents. Par exemple dans le sujet 3, les questions 2 et 3 portent sur l'ensemble du corpus. Il en est de même pour la question 2 du sujet 1 (qui porte sur les deux textes et sur la photographie) ; dans le sujet 6 la question 2 porte sur deux des trois textes. Par contre, les questions 2 et 3 du sujet 2 ne portent que sur un texte. Il en est de même pour la question 3 du sujet 4 (ne porte que sur le texte 2).

Les deux termes « Analyse et interprétation » ont leur importance et leur ordre n'est pas indifférent. L'expression « Analyse et interprétation » figure dans le B.O. ; il n'y aura donc pas de question demandant de « faire un relevé ». En effet, un des acquis de la classe terminale est de savoir qu'une analyse repose sur un relevé et conduit à une interprétation. L'exercice se situe d'ailleurs dans la suite logique du BEP. Dans la « charte des examinateurs » du BEP rénové, il est précisé qu'on attend des réponses rédigées les plus exhaustives possible sans indication de subdivision des points. On attend une compréhension globale et une explication globale.

Certaines questions posent la question du « comment » comme les questions 2 et 3 du sujet 1.

On remarque que ces questions peuvent être des questions d'interprétation. Ainsi, la question 2 du sujet 3 ou la question 2 du sujet 4, qui ne pose pas la question du « comment ». Ou encore la question 3 du sujet 5 « Que nous apprend cet extrait de la relation que les hommes du XX^e siècle entretiennent avec le monde dans lequel ils vivent ? ». Il s'agit de comprendre ce qui est dit véritablement par l'auteur.

Dans ces questions certains éléments peuvent renvoyer aux connaissances indiquées dans le programme de terminale (par exemple la question 2 du sujet 3 porte sur le « rôle du je », connaissance mentionnée dans le programme de terminale de cet objet d'étude) ou à des connaissances antérieures ou à des connaissances mentionnées dans un autre objet d'étude (par

exemple la question 2 du sujet 3 sur le « rôle des paroles rapportées », comme la question 3 du sujet 4 sur les « procédés de persuasion »).

Une question est posée avec guidance et une autre sans. La guidance ne se fera que si elle est jugée nécessaire. Les questions ne permettront pas « d'aller à la pêche aux points » (surtout dans les commissions d'harmonisation). Car lire un texte, ce n'est pas faire un relevé, lire un texte, c'est le lire, le relire, le travailler, y réfléchir, pour élaborer une interprétation fondée.

Par rapport à la première situation d'évaluation du CCF en CAP où la validation porte sur un processus et non pas sur un produit, dans l'épreuve du baccalauréat, à l'autre bout du parcours de formation, l'épreuve valide un produit et non plus un processus. C'est là qu'est la progression.

✗ QUEL NIVEAU DE DIFFICULTE ?

Il est naturel de trouver l'épreuve difficile quand on la regarde aujourd'hui à travers des sujets qui ne seront donnés que dans un an et qui sont référés à un programme que pour l'instant aucune classe n'a étudié. Il y a un programme, l'élève qui ne l'aura pas étudié ne pourra pas réussir l'épreuve : c'est une volonté affirmée, car ce programme contient des connaissances à acquérir. Mais le niveau de difficulté des sujets sera en rapport avec les élèves ayant suivi le programme de terminale après celui de seconde et de première.

Un professeur qui aurait compris que dans « La parole en spectacle » il s'agit de faire un cours sur la communication et aurait demandé à ses élèves un exposé en leur attribuant une note à l'oral mettrait ses élèves en réelle difficulté lorsqu'ils devront traiter un sujet sur cet objet d'étude. On peut faire la même remarque pour l'enseignant qui se référerait, pour l'objet d'étude « Identité et Diversité » au programme de CAP : ses élèves ne pourront pas traiter le jour du baccalauréat le sujet proposé correspondant au programme de terminale.

✗ COMMENT SONT EVALUEES LES COMPETENCES D'ECRITURE ?

Le B.O. définit la question d'écriture ainsi : « Dans le libellé du sujet une question est posée en lien avec le corpus proposé en première partie. Le candidat répond à cette question en une quarantaine de lignes et de façon argumentée ».

Dans les propositions d'annales zéro, le sujet est libellé de la même manière et commence souvent par *selon vous* : c'est une interpellation. Il s'agit de faire appel à la réflexion personnelle de l'élève sur une question contemporaine. Cette réflexion s'appuie sur les textes du corpus, y puise des références mais prend aussi du recul.

Par exemple, dans le sujet 5, c'est bien la question de la responsabilité et de l'engagement qui est posée ; dans le sujet 6, c'est celle de l'indignation comme mode argumentatif ; dans le sujet 1, c'est sur la mise en scène du discours que l'élève est invité à réfléchir, etc.

Mais cette réflexion s'inscrit dans un cadre. Par exemple, dans le sujet 5, « en quoi les œuvres artistiques et littéraires du XX^e siècle peuvent-elles aider le lecteur que vous êtes à trouver des réponses... » ; dans le sujet 4, c'est la confrontation entre deux points de vue qui donne le cadre à la réflexion (« le fait d'être au contact de plusieurs cultures est-il plutôt un obstacle ou plutôt une richesse pour construire sa propre identité ? »).

Autrement dit, l'écriture prend appui sur le corpus mais elle est aussi référée à l'objet d'étude c'est-à-dire aux lectures de l'année (groupement de textes, œuvre intégrale etc.) et aux questions qui accompagnent l'objet d'étude (pour le sujet 5 : « Comment la lecture d'œuvres littéraires permet-elle de s'interroger sur le rapport de l'homme au monde ? »).

La deuxième partie du libellé est toujours formulée de la même manière : « Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté d'une quarantaine de lignes en vous appuyant sur les textes du corpus, sur vos lectures de l'année et sur vos connaissances personnelles ». Il faut donc répondre à la question posée dans un « développement argumenté » c'est-à-dire que la réponse doit obligatoirement être construite et rédigée (inutile de le préciser sur le sujet). Elle se fonde sur le corpus, les lectures de l'année et sur les connaissances personnelles qui peuvent être diversifiées. L'ensemble doit permettre au candidat de montrer qu'il est capable de donner un point de vue personnel, un avis, ou de faire des choix, en un mot, qu'il a construit son identité culturelle.

Dans le sujet n°6, comme dans les autres sujets qui constituent les annales zéro, il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à « *construire un jugement personnel sur des questions liées à l'objet d'étude. On n'attend pas de lui de bonnes ou de mauvaises réponses mais une réflexion, un discours fondé en raison sur un problème de société* », l'expression à l'écrit d' « *une prise de position, d'un choix personnel, la défense cohérente de ce point de vue sans passer sous silence le point de vue d'autrui* ». Comme le précise le document Ressources « *Écrire* », il s'agit donc de mesurer en fin de formation la capacité du candidat à délibérer. Cette compétence argumentative est préparée progressivement sur l'ensemble du cycle : de *l'expression d'une émotion* (2nde) à celle d'une *pensée organisée dans un débat d'idées* (Terminale), de *la prise en compte du point de vue de l'autre et de sa reformulation* (1^{ère}) à *la rédaction d'une argumentation de type délibératif* (Terminale).

Argumenter, c'est être capable de convaincre en choisissant des arguments et stratégies qui soutiennent son point de vue (classe de première / terminale), tirés de l'encyclopédie personnelle du candidat. Délibérer, c'est construire une réponse qui n'est pas donnée d'avance, qui ne relève pas de l'opposition binaire entre vrai et faux, une réponse formulée à ce moment là de la réflexion et de la formation mais qui pourra évoluer dans le temps (un élève qui affirmerait, en terminale, que tel est son jugement et qu'il n'en démordra jamais, n'aurait compris ni la finalité de l'objet d'étude « des goûts et des couleurs, discutons-en », ni celle de l'objet d'étude centré sur les philosophes du XVIII^e siècle, ni celle des objets d'étude de terminale).

Délibérer suppose de savoir mobiliser certains outils de la langue : le lexique abstrait (du comportement, du jugement et des valeurs), la grammaire (procédés de reformulation, de citation, procédés de la concession), et les moyens que la langue met à la disposition de l'élève pour exprimer une prise de position personnelle et s'impliquer dans son texte (modalisation).

On attend enfin la production d'un texte organisé qui respecte les règles de la langue écrite selon la formulation rituelle qui prend tout son sens quand il s'agit d'évaluer la compétence d'écriture à la fin du cursus du Baccalauréat professionnel.

X QUELS CRITERES D'EVALUATION DES COMPETENCES D'ECRITURE ?

L'évaluation au niveau du baccalauréat est cohérente par rapport aux pratiques d'évaluation du diplôme du BEP rénové : l'évaluation est binaire, le correcteur répond par oui ou par non aux questions qui le guideront.

Les trois critères d'évaluation du BEP rénové sont repris :

- Invention : richesse et consistance du propos, DONC l'intérêt du lecteur est sollicité.
- Argumentation : la pensée est organisée, elle progresse, il y a un point de vue, DONC le lecteur suit le déroulement et la construction de la pensée.
- Expression : la structure des phrases et l'orthographe grammaticale sont globalement correctes, le lexique est précis et approprié, DONC le lecteur comprend le texte produit sans effort particulier.

Le critère de longueur indiqué (quarante lignes) correspond à la tradition de la voie professionnelle. C'est à nous d'apprécier s'il y a un raisonnement construit ou non... Il ne s'agit pas de tenir une comptabilité précise des lignes, mais simplement d'une indication pour le candidat. Quand un candidat écrit sur de vraies questions, quand on lui dit « selon vous », « pensez vous que », il ne récite pas une réponse par cœur, donc il faut qu'il pense et cela prend du temps... Quand on lui demande « en vous appuyant sur le corpus, sur vos lectures de l'année et sur l'expérience personnelle » il a de quoi passer du temps à écrire. Ainsi l'indication des quarante lignes est une indication de temps consacré à l'exercice de l'écriture. La consigne de correction sera exprimée sous la formule « la longueur est correcte » pour permettre au correcteur-LECTEUR d'apprécier que la longueur est correcte par rapport au raisonnement qui est tenu.

X COMMENT PREPARER LES ELEVES A L'EPREUVE DU BACCALAUREAT ?

On ne peut pas passer le baccalauréat sans s'entraîner ; deux « bacs blancs » ne suffisent pas à familiariser un élève au fait de raisonner sur un corpus et de rendre compte par écrit, de façon longue, de sa réflexion. Il faut donc, en parallèle avec les « bacs blancs », mettre en place un véritable entraînement par des exercices ponctuels.

Les documents ressources, pour chaque objet d'étude de terminale, proposent des activités propres à préparer l'épreuve écrite du baccalauréat et l'épreuve orale de contrôle. Par exemple :

- La parole en spectacle,
 - o Activité de lecture : Présenter un corpus de textes en trois à six lignes.
 - o Activité d'écriture : - Préparer l'épreuve du baccalauréat : répondre en une quarantaine de lignes dans un développement argumenté à une question concernant la parole en spectacle.
 - o Activité orale : Préparer l'épreuve orale de contrôle : présenter oralement une œuvre ou un groupement de textes, les liens qui l'unissent à l'objet d'étude, et dire ce qu'on en a retenu dans sa réflexion personnelle.
- Identité – diversité,
 - o Activité de lecture : Analyser les moyens littéraires choisis par un auteur de récit de voyage pour rendre compte de l'interaction entre ses pensées, sa culture personnelle et celles des gens qu'il a rencontrés.

- Activité orale : Présenter à l'oral un texte, un corpus de textes, la thèse qui les réunit, les différences qui les opposent.
- Activité d'écriture : Présenter à l'écrit un corpus de textes et/ou de documents en explicitant les relations qu'ils entretiennent (question n°1).
- Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts,
 - Activité d'écriture : Rédiger une argumentation : ce sera l'occasion de traiter les procédés de la persuasion, le discours rapporté, la citation.

L'élève doit prendre conscience, tout au long de l'année, de la façon dont les activités réalisées en classe l'entraînent, par des exercices ponctuels et séparés les uns des autres, à l'épreuve écrite du baccalauréat, qui constitue, elle, une évaluation globale.

En outre, un des enjeux du baccalauréat est de réaliser seul (et non en classe, avec le professeur prêt à aider, à soutenir, à motiver, à réexpliquer..., ni avec les autres élèves, qui participent collectivement à la mobilisation de chacun) et dans un temps limité un exercice. Il est donc nécessaire qu'au moins une fois par objet d'étude l'élève soit confronté à un exercice d'évaluation écrite réalisée en dehors de la classe.

Grâce à des exercices ponctuels, à une évaluation écrite en dehors de la classe par objet d'étude (soit trois fois dans l'année), et à l'entraînement « grandeur nature » que constituent deux « bacs blancs dans l'année, les élèves de terminale seront effectivement entraînés aux épreuves de la fin de leur scolarité.